

## BAREME 2023 DES HONORAIRES TTC CENTURY 21 PATRIMOINE IMMOBILIER

### TRANSACTION

<u>PRIX NET VENDEUR</u>	<u>HONORAIRES TTC*</u>
De 0 à 50 000 €	5 000 €
De 50 001 à 60 000 €	6 000 €
De 60 001 à 70 000 €	7 000 €
De 70 001 à 80 000 €	8 000 €
De 80 001 à 90 000 €	8 500 €
De 90 001 à 100 000 €	9 000 €
De 100 001 à 125 000 €	9 500 €
De 125 001 à 155 000 €	10 000 €
De 155 001 à 180 001 €	11 000 €
De 180 001 à 200 000 €	11 500 €
De 200 001 à 250 000 €	12 000 €
De 250 001 à 310 000 €	15 000 €
De 310 001 à 350 001 €	18 000 €
De 350 001 et plus	5 %

### LOCATION

Pour les logements nus ou meublé suite à la Loi ALUR du 15-09-2014

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 Juillet 1989	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et négociation	35 €	
Visites, constitution du dossier, rédaction du bail	De 1 à 79.99 m <sup>2</sup>	5 €
	De 80 à 99.99 m <sup>2</sup>	4 €
	De 100 à 119.99 m <sup>2</sup>	3 €
	120 m <sup>2</sup> et plus	2 €
Etat des lieux location vide	3 € / m <sup>2</sup>	
Etat des lieux location	3 € / m <sup>2</sup>	
Rédaction du bail seul	125 €	

**Principe du non-cumul** : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

**Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Vendeur.**

